

Le journal de Forbach

Freyming-Merlebach

LE RÉPUBLICAIN LOR

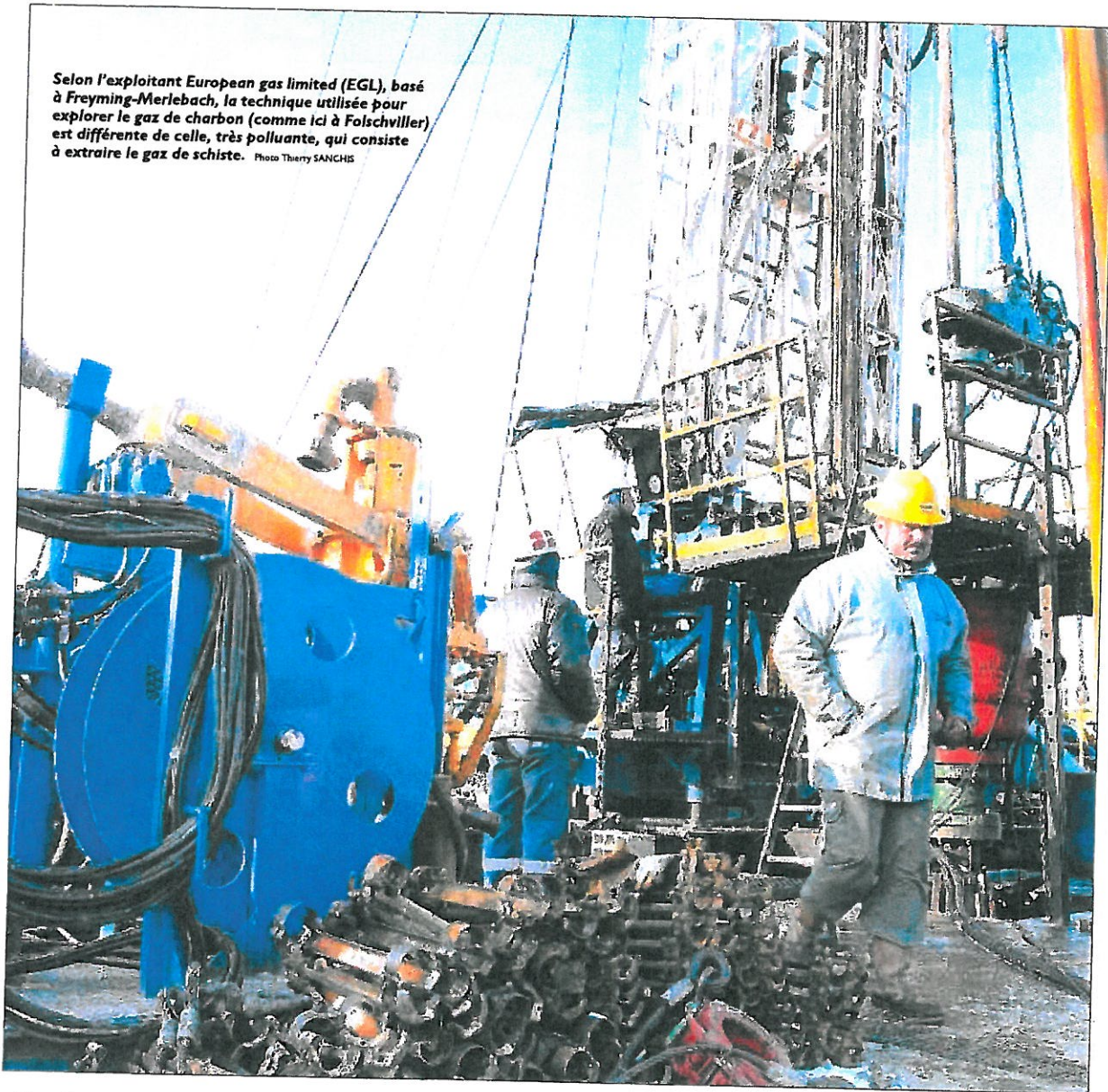
Mardi 19 Avril 2011

MOSELLE-EST

www.republicain-l

Le gaz de houille dans le collimateur

Selon l'exploitant European gas limited (EGL), basé à Freyding-Merlebach, la technique utilisée pour explorer le gaz de charbon (comme ici à Folschviller) est différente de celle, très polluante, qui consiste à extraire le gaz de schiste. Photo Thierry SANCHIS



En pleine polémique sur les gaz de schiste dont l'exploitation est jugée écologiquement dangereuse, des interrogations naissent concernant l'exploration sur les gaz de houille. Les associations environnementales, notamment l'Adelp en Moselle-Est, crient à l'opacité et réclament un moratoire comme pour le schiste. Pour l'heure, les tests au forage de Folschviller ne sont pas remis en cause.

Forbach et sa région

Mardi 19 Avril 2011

■ ENVIRONNEMENT

Faut-il avoir peur du gaz de houille ?

Le gaz de schiste ? Ecologiquement controversé. Qu'en est-il du gaz de houille pour lequel des forages tests ont été creusés en Moselle-Est. Les défenseurs de l'environnement parlent d'opacité. L'exploitant, EGL, se veut rassurant.

Non au gaz de schiste ! » Face à la levée de bouclier des associations environnementales et l'inquiétude, jugée légitime, des Français, le gouvernement a décidé de suspendre toute exploration/exploitation du gaz de schiste par fracturation hydraulique. Trop controversée du point de vue écologique (lire ci-dessous). Le Premier ministre, François Fillon, a annoncé l'annulation des permis déjà accordés. En Lorraine, sept permis "d'études et de recherches" ont été délivrés à des sociétés pour identifier les ressources en gaz conventionnel (gaz naturel) et non conventionnel (gaz de houille). Mais, en préfecture, on signale « qu'aucune demande en ce sens, ni a fortiori d'autorisation d'exploitation, concernant le gaz de schiste n'a été accordée en Lorraine ». Histoire de faire retomber la pression. Le débat serait donc clos.

« Manque de transparence »

Pas forcément du goût de l'Association pour la défense de l'environnement et la lutte contre la pollution en Moselle-Est. L'Adelp reproche régulièrement un manque de transparence des pouvoirs publics en ce qui concerne les questions environnementales. « Nous sommes dans une opacité totale. » Michel Kaspar dénonce le flou qui entoure les obligations de l'exploitant. « Les opérations d'exploration peuvent comprendre "tous travaux" et notamment des "essais". » Surtout, la polémique actuelle a tendance à pas-

ser le gaz de houille sous silence. Or, dans le Bassin houiller, le lien avec l'exploitation du gaz de houille, riche en méthane, a été rapidement fait par l'Adelp. La société European gas limited (EGL) a ainsi entamé, il y a cinq ans, des recherches du côté de Diebling (abandonnées depuis) et de Folschviller. Et la ressource pourrait être considérable puisqu'on l'estime à 28 milliards de m³. Les responsables d'EGL assurent que les méthodes utilisées à Folschviller n'ont rien de comparables avec celles du gaz de schiste (lire ci-dessous).

Ce qui n'empêche par le président de l'Adelp de soulever la question. Car Michel Kaspar n'en démord pas : « Les techniques sont les mêmes. Quand EGL jugera que c'est rentable, elle lancera l'exploitation. Et si la méthode change de nom, le procédé, lui, restera le même. Car pour l'heure, il n'y a pas d'autres modes d'extraction que la fracturation hydraulique pour libérer les gaz. Jusqu'à preuve du contraire », insiste-t-il.

« Les explorations existantes, passées, ou encore les demandes de permis en cours n'ont pas fait l'objet de discussion sur d'éventuels impacts sur la ressource en eau. Ainsi, par exemple, l'impact sur la qualité de la ressource autour du puits de Folschviller n'a jamais été présenté », assure le président de l'Adelp.

Il constate que le « Code Minier déroge aux principes constitutionnels inscrits dans la charte de l'environnement. » Pour Michel Kaspar, « à aucun moment, dans la phase

d'exploration, les bénéficiaires ne sont tenus de réaliser une étude d'impact ou d'informer le public ou l'administration des techniques qu'ils souhaitent mettre en œuvre ».

Un blanc-seing qui ne le rassure pas : « L'absence de toute information s'apparente à une omerta pratiquée à l'endroit des associations allant jusqu'à occulter ce thème aux SAQE (schéma de gestion de l'eau) et aux SCOT (schéma de cohérence territoriale). Comment l'administration pourra-t-elle mesurer les risques pris ? ».

« Pas d'autorisation d'exploitation »

A la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), on se montre rassurant. « Seuls des permis de recherches pour le gaz de houille ont été délivrés. À aucun moment il ne s'agit d'autorisation d'exploitation », explique-t-on. « Et si la société EGL veut exploiter, elle devra obtenir une nouvelle autorisation ». Surtout, en attendant une éventuelle loi, on précise que ce n'est pas le type de gaz, « mais bien le procédé d'extraction qui est en jeu. Si l'hydro-fracturation est interdite, les sociétés devront utiliser d'autres techniques ».

Bertrand BAUD.

« Nous n'utilisons pas la technique de la fracturation hydraulique »

Questions à Frédéric Marti, géologue chez EGL (European gas limited). Cette société australienne, qui a ouvert un bureau à Freyming-Merlebach, a creusé un puits test en vue d'exploiter le gaz de houille à Folschviller.

Le gouvernement bloque tout le processus lié à une future exploitation du gaz de schiste. Et pour le gaz de houille, pouvez-vous continuer vos recherches ?

Frédéric Marti : Oui. Notre forage de Folschviller n'est pas remis en cause car nous n'utilisons pas la même technique que pour le gaz de schiste. D'ailleurs EGL n'est pas impliqué dans des recherches de gaz de schiste. Il ne faut pas confondre. Le débat actuel associe gaz de houille et gaz de schiste et ce n'est pas juste. Notre permis d'explorer, délivré par les pouvoirs publics, est toujours valable.

Quelle technique utilisez-vous à Folschviller ?

Pour le schiste, le problème vient du recours à la fracturation hydraulique, grande consommatrice

d'eau et de produits chimiques. Or nous ne pratiquons pas cette technique. Nous utilisons la perméabilité du charbon, typique du sous-sol lorrain, qui permet de faire quasi naturellement remonter le gaz. Grâce à des forages horizontaux, nous captions le gaz grâce à des drains latéraux.

Le chantier semble en stand-by néanmoins. Où en êtes-vous de vos tests ?

L'étude se poursuit. Elle consiste à savoir si ce puits de Folschviller possède un réel potentiel d'exploitation. Le dernier essai a été mené en avril 2010, il n'y a eu aucune autre opération depuis. Les travaux sur place sont suspendus pour des raisons structurelles et organisationnelles. Ces tests nécessitent beaucoup de logistique, de matériel, de personnel. Mais nous continuons d'espérer. Nous n'avons pas d'autres projets de forages en Moselle-Est pour l'instant.

Propos recueillis par Stéphane MAZZUCOTELLI.



A Folschviller, les tests d'exploration du gaz de houille sont suspendus... « Mais pas du tout en raison de la polémique sur le gaz de schiste », assure-t-on chez European gas limited.

Photo Thierry SANCHIS